

FICHE TECHNIQUE DE STAGE

Intitulé	Protocole d'accord préélectoral/comité social et économique
Nombre de stagiaires	Mini : 10 – Maxi : 20.
Durée	2 jours.
Lieu	Dans les Unions Départementales.
Objectif(s)	Préparer la mise en place du comité social et économique et comprendre son fonctionnement (CSE). Savoir négocier le protocole d'accord préélectoral (PAP).
Condition(s) à remplir par le stagiaire	Avoir effectué le stage « Découverte de FO et moyens d'action » Manifester un intérêt pour l'action syndicale.
Documents de travail	Chaque stagiaire reçoit une clé USB contenant tous les documents de travail.
Programme	Conditions et cadre de mise en place du CSE. Attributions et moyens du CSE. Composition du CSE. Modalités de recours à l'expertise. Fonctionnement du CSE. Commission santé, sécurité et conditions de travail (CSST). Modalités de conclusion du PAP et contenu. Organisation des élections et nouveautés à connaître.
Méthode pédagogique	Travaux de groupe sur le PAP et sur le CSE. Présentation du PAP et du CSE orientée en fonction des questions des stagiaires.